



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Recensement  
de la population 2022



Insee  
en partenariat  
avec votre commune

# Préparation de l'enquête annuelle de recensement 2022

CNERP - 04/10/2021



# Un objectif : réaliser le recensement de la population en 2022



**...après le report de celui de 2021**

# En 2021

**La crise sanitaire => préparation mais annonce en novembre du report sauf ... pour Mayotte**

**une première enquête annuelle de recensement à Mayotte**

***Présentation en novembre 2020 à la CNERP***

## **Situation sanitaire :**

- des vagues épidémiques mieux contrôlées avec moins de décès
- à noter que 84 % de personnes de plus de 12 ans sont vaccinées en France

## **Lors de l'enquête annuelle 2022, maintien des mesures de précaution sanitaire**

- réaliser l'enquête avec masque,
- maintenir une distanciation physique
- réduire au maximum les contacts
  - en privilégiant la réponse par internet et
  - en appliquant le nouveau protocole séquentiel

Si la situation se dégrade localement, des adaptations seront prévues.

# En 2022

## **Enquête annuelle du recensement en 2022 :**

- en métropole, aux Antilles-Guyane, et à St Martin à compter du 20 janvier
- à La Réunion et à Mayotte à compter du 3 février
- à St Pierre et Miquelon (en décalé) à compter du 24 mars

## **Recensement exhaustif de la population**

en Polynésie française du 18 août au 17 septembre 2022

# Les nouveautés Les expérimentations



**de l'EAR 2022**

# Les nouveautés

**1 - Un nouveau marché de la communication 2022-2025**

**2 - Le développement de vidéos et leur insertion dans les formations des acteurs du RP**

**3 - Dans les grandes communes, le recensement des habitations mobiles et des personnes sans-abri**

***Mutualisation de la collecte des données entre la Nuit de la solidarité et le recensement des personnes sans-abri dans certaines grandes villes***

**4 - Un nouveau protocole de collecte : le séquentiel**

---

# 1 - Le nouveau marché de la communication

## Les principes :

- revoir le graphisme de l’affiche et de tous les visuels papier ou numériques qui en découlent,
- revoir le site [Le recensement et moi.fr](http://Le recensement et moi.fr),
- augmenter le nombre d’outils directement utilisables par les communes sur les réseaux sociaux : exemple : la page Facebook [Le recensement de la population](#)
- fournir aux communes un kit de communication plus compact, avec des messages plus opérationnels et de proximité.

## La nouvelle affiche

## Un nouveau logo



## Un nouveau visuel

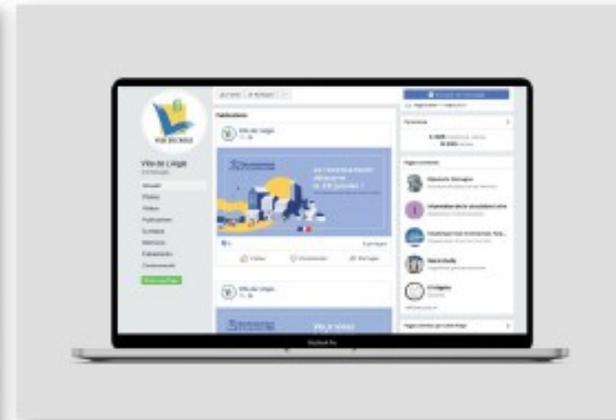


L'agence :

Parties Prenantes

## Le kit de communication : des outils simples et efficaces pour bien informer

- Le **logo** à ajouter sur vos outils de communication
- Une **affiche en plusieurs formats** à installer sur les panneaux d'affichage, vos infrastructures et dans les lieux publics
- Une **annonce presse** pour votre bulletin municipal ou la presse locale
- Des nouveaux **visuels et gifs** pour vos réseaux sociaux



## Un guide de communication

## **2 - Le développement de vidéos et leur insertion dans les formations des acteurs du RP**

- Réaliser la tournée de reconnaissance
- Préparer les enveloppes à déposer dans les boîtes aux lettres pour les adresses à un logement
- Mettre à jour les adresses dans l'application informatique Omer
- Repérer et numérotter les logements dans un immeuble collectif
- Recenser les personnes sans abris lors de la Nuit de la Solidarité
- Réaliser les opérations post-collecte : passage d'Omer à OdiC ; constitution des UT ; traitement des anomalies ..

## 3 - Le recensement des Habitations Mobiles et des Sans-Abris

**Rappel :** Dans les communes de plus de 10 000 habitants : les occupants des habitations mobiles et les personnes sans abri (HMSA) sont recensés les années en 1 et 6 (2011, 2016, 2021...)

En raison de la crise sanitaire, ce recensement s'effectuera en 2022 au lieu de 2021, la collecte suivante en 2026.

### **En pratique :**

- établir une liste de lieux où les personnes des HMSA sont susceptibles de se trouver,
- faire appel éventuellement à des organismes ou associations.
- recenser les personnes sans-abri les deux premiers jours de la collecte

## 4 - Un nouveau protocole de collecte : le séquentiel

*Présentation en octobre 2019 à la CNERP*

**Principe** : déposer la notice avec les identifiants de connexion internet dans les boîtes aux lettres des adresses individuelles les 2 premiers jours de collecte

Tests de collecte en séquentiel dans les logements individuels durant 3 ans :

- En 2018 sur 16 communes volontaires
- En 2019 : sur 183 communes sélectionnées au hasard
- En 2020 : sur 1 192 communes concernées (151 GC et 1 041 PC)

Très bons résultats en termes d'

- avancement : 35% de réponses internet spontanées en 5 jours
- augmentation in fine du taux de réponse par internet

Et pas de rupture de série

# Les nouveautés Les expérimentations



**de l'EAR 2022**

# Les expérimentations

1 - Expérimentation de recours à un prestataire externe pour les missions d'agents recenseurs sur 3 ans (La Poste)

2 - Expérimentations concernant certaines communautés : des gendarmeries et des résidences Adoma

# 1 - Expérimentation de recours à un prestataire externe pour les missions d'agents recenseurs

*Présentation en octobre 2019 à la CNERP*

## Le point en octobre 2021 après le report d'un an

1 - **La Poste** est restée intéressée par cette expérimentation et c'est le seul prestataire  
Signature d'un avenant à la convention Insee/ La Poste

## 2 - **20 communes autorisées à expérimenter lors de l'EAR 2022**

*Décret no 2021-1010 du 30 juillet 2021*

Dont 14 communes de plus de 10 000 habitants

3 - **Avant le 31 octobre 2021** : signature du contrat entre le prestataire et la commune

# 1 - Expérimentation de recours à un prestataire externe pour les missions d'agents recenseurs

## Objectifs de cette première expérimentation en 2022 :

- vérifier l'intérêt des communes pour cette démarche
- s'assurer de la qualité de la prestation
- identifier les difficultés d'organisation
- mesurer son impact éventuel sur la qualité de la collecte

## Bilan de cette 1ère expérimentation

- Avant le 30 avril 2022 : bilan du prestataire
- Bilan de l'Insee et présentation à la CNERP

→ *Point avec La Poste tous les 15 jours*

## 2 - Expérimentation concernant des gendarmeries et des résidences Adoma

Les résidences de ces communautés composées uniquement de logements sont actuellement dans le champ des communautés alors qu'elles devraient être dans le champ des ménages.

### → Les apports de la bascule :

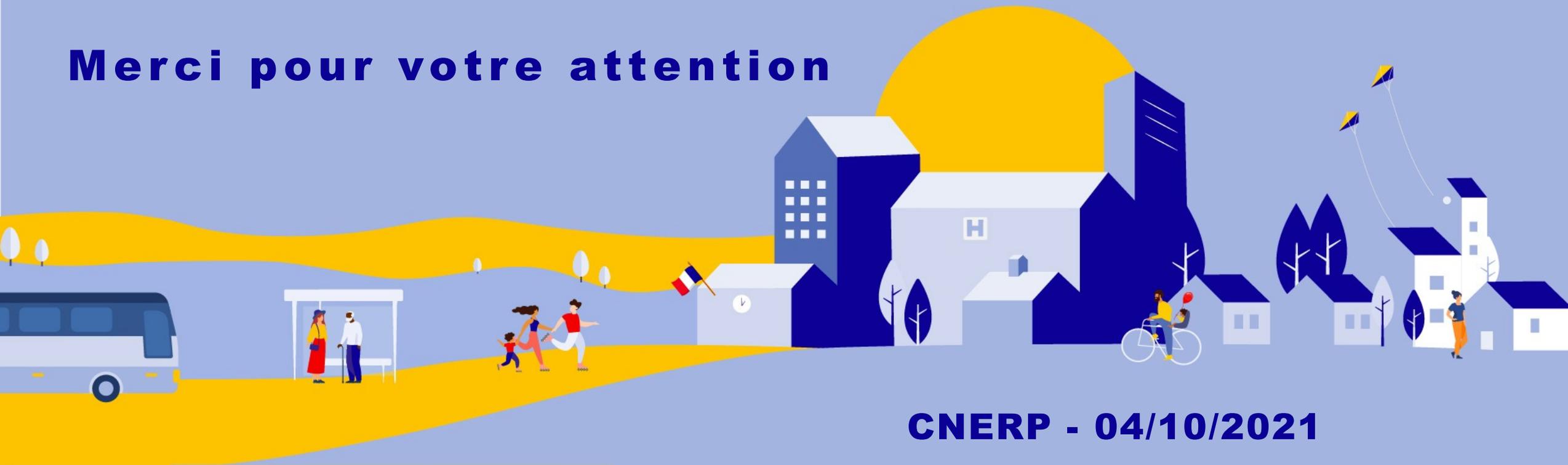
- Mettre fin à cette exception
- Donner accès au questionnaire par Internet à ces ménages

### → Test sur 4 résidences Adoma et 16 gendarmeries dans 7 établissements régionaux volontaires et de la phase de collecte uniquement en 2022

### Objectifs :

- Pour les gendarmeries : Vérifier que les AR ne rencontrent pas de difficulté de collecte particulière sur le terrain
- Pour les résidences Adoma : Evaluer l'équilibre avantages/inconvénients avec l'apport du fichier national pour compenser la non-réponse

**Merci pour votre attention**



**CNERP - 04/10/2021**